

faire remplacer par un accoucheur, une sage-femme *non-infectants*? À quoi bon? La maladie n'est pas contagieuse, c'est une épidémie qui voyage et qui est venue un instant se déposer dans la Maternité.

Résignons-nous et lorsqu'une mortalité excessive aura montré que le miasme voyageur, que l'épidémie ne veut pas quitter son asile, cédon-lui la place et.....fermons l'établissement.

Or, dit-il, on peut poser cette loi : *toute maladie susceptible de se transporter d'un lieu à un autre sous forme épidémique, est contagieuse.*

Pour mieux faire comprendre la valeur qu'il donne à ce mot épidémie et à l'idée qu'il représente pour lui, il se ser. des deux exemples suivants :

Des marécages existent dans un pays ; sous l'influence de la saison, d'une modification quelconque dans l'état de l'atmosphère et du marais lui-même, les effluves paludéennes se dégagent ; la fièvre intermittente attaque à la fois un grand nombre de personnes ; il y a une épidémie de fièvre intermittente. Mais cette fièvre n'est pas contagieuse, elle ne s'étendra qu'aussi loin que les miasmes insalubres pourront être portés par les vents et la maladie ne dépassera pas la sphère d'action *directe* des causes capables de l'engendrer. En un mot, chaque malade atteint prend directement sa maladie à la source morbifique primitive.

Si l'on a, au contraire, affaire à une maladie épidémique, mais contagieuse, que verra-t-on? Sous des influences locales, naît sur les bords du Gange ou sur les bords de l'Atlantique une sorte de fièvre pernicieuse. Dans la limite de la *sphère d'action*, le miasme exerce des ravages, et une épidémie de choléra ou de fièvre jaune se développe dans les lieux où ces maladies sont endémiques. Malheureusement ces maladies sont contagieuses.

Un individu déjà malade s'éloigne et franchit les limites où s'arrête la sphère d'action *directe* du miasme à sa naissance, foyer morbide ambulant, il transporte la maladie à distance, la transmet à des individus sains, ceux-là la transmettent à d'autres, et la transmission, ainsi étendue et multipliée, donne naissance à une épidémie de choléra ou de fièvre jaune loin du lieu où la maladie a pris naissance et où agissait directement, primitivement, le miasme morbifique primitif.

Pour M. Le Fort, l'infection purulente chirurgicale, comme l'infection purulente puerpérale, ne sont épidémiques que parce qu'elles sont contagieuses, et il ne croit pas que l'épidémie puisse être attribuée à une influence atmosphérique de quelque nature qu'on la suppose. C'est sur la fièvre puerpérale qu'ont